

1 mars 2017 - Concertation sur le PLUI : OAP et Règlements

<http://participation.lametro.fr/blog/concertation-sur-le-plui>

Un document d'urbanisme pour le territoire métropolitain

Habiter, travailler, se déplacer (...) par nos actions quotidiennes nous sommes tous concernés par le fonctionnement de notre territoire. Pour coordonner ce fourmillement métropolitain, la Métropole de Grenoble élabore le « plan local d'urbanisme intercommunal » (PLUI).

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a pour objectif de définir le projet d'aménagement et de développement durable du territoire pour les années à venir et de le décliner par zones (zone urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles et forestières...).

Il fixe également :

- les règles précises de construction par zones (à respecter dans les permis : hauteur maximum, alignement des façades...);
- des intentions d'aménagement sur des secteurs à enjeux.

Élaboré à l'échelle des 49 communes de la Métropole, ce futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) remplacera à terme les différents documents d'urbanisme existants en **un document unique**, afin de garantir une politique d'aménagement du territoire globale et cohérente.

Les documents d'urbanisme communaux **resteront en vigueur jusqu'à l'approbation du PLU Intercommunal**.

Une démarche de concertation ambitieuse qui alimente l'élaboration du document

Parce qu'il oriente et encadre le devenir de notre territoire, le PLUI doit se construire en concertation avec tous les habitants de la Métropole qui souhaitent y participer. Le 6 novembre 2015, Grenoble-Alpes Métropole lançait l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) et faisait le choix de mettre en place une démarche de concertation ambitieuse et volontariste.

- Entre avril et juillet 2016, habitants et acteurs du territoire ont été conviés pour débattre et échanger sur les grandes orientations du projet d'aménagement et de développement durable du territoire (PADD).

<http://participation.lametro.fr/project/elaboration-du-plui/step/concertation-sur-l-elaboration-du-padd>

- En 2017, la concertation se poursuit afin d'accompagner la transcription de ces orientations politiques en règles d'urbanisme.

<http://participation.lametro.fr/project/elaboration-du-plui/step/concertation>

Les actualités :

Des ateliers de concertation

Deux cycles de six ateliers sur les territoires de la Métropole vous seront proposés. Le premier se tiendra entre les mois de Mai et de juillet 2017.

Retrouvez les premières dates :

- Atelier territorial Nord-Ouest – Balcon de Chartreuse
[Mardi 27 juin 2017 – de 18h30 à 20h30, dans la salle des fêtes de Quaix-en-Chartreuse](#)
- Atelier territorial Nord-Ouest – Secteur plaine Nord-Ouest
[Lundi 19 juin 2017 – de 18h30 à 20h30, à Sassénage – dans la salle Jacques Prévert](#)
- Atelier territorial Nord-Est – secteur Plaine Nord-Est
[Mercredi 17 mai 2017 – de 18h30 à 20h30 dans la salle des fêtes de Gière](#)
- Atelier territorial Sud- secteur Plateau de Champagnier
[Mercredi 15 juin 2017 – de 18h30 à 20h30 dans la salle du Mail à Briée-et-Angonnes](#)
- Atelier territorial Grand-Sud, Secteur Grand-Bassin Vizillois
[Mardi 04 Juillet 2017 – de 18h30 à 20h30 dans la salle des fêtes de Vaulnaveys-le-Haut](#)
- Les dates et les lieux des autres ateliers vous seront communiqués via cet espace, dans les magazines et les sites de vos communes, mais également sur le [Facebook du PLUI](#) !

Les dates et les lieux des autres ateliers vous seront communiqués via cet espace, dans les magazines et les sites de vos communes, mais également sur le Facebook du PLUI :

<https://www.facebook.com/pluiLametro/?fref=ts>

Les débats du PLUI

En complément des temps de concertations, la Métropole organise un cycle de cinq conférences débats participative : « les Débats du PLUI ».

Ces débats grands publics permettront à chaque métropolitain et métropolitaine d'échanger avec des spécialistes : universitaires, professionnels, associations, élus, etc. sur les grandes thématiques du PLUI. <http://participation.lametro.fr/project/elaboration-du-plui/step/les-debats-du-plui>

Le premier de ces débats se tiendra le mardi 16 Mai 2017, à 18h30 dans les salons sud du Stade-des-Alpes sur la question de « l'habitat diversifié et solidaire : tous concernés »

Seront avec nous pour échanger sur cette question :

- Christine GARNIER, Vice-Présidente à la Métropole
- Pascal ROLLET Architecte et professeur à l'ENSAG
- Isabelle RUEFF, Directrice de l'OPAC 38
- Véronique GILLET, Fondation Abbé Pierre
- Didier DESPONDS, Professeur d'Université – Cergy-Pontoise